

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

les aliénations de parcelles détenues par la copropriété du Parc Scientifique et Technologique pendant le 2^{ème} semestre 2018

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

L'autorisation générale de statuer sur les aliénations des parts communales à la copropriété du PST accordée par votre conseil en date du 1^{er} décembre 2016 (PR 16.27) prévoit à son article 1 que chaque opération de vente fera l'objet d'une communication au Conseil communal.

A l'instar de la communication CO18.03, cette communication a pour but de vous renseigner sur les ventes de parcelles réalisées pendant le 2^{ème} semestre 2018. A des fins de protection des intérêts de la copropriété et a fortiori de ceux de la Ville, les détails d'ordre financier feront l'objet d'une communication à la Commission des finances uniquement. Il est cependant précisé que les conditions financières fixées dans l'autorisation d'aliénation ont été respectées.

Incyte Biosciences

En date du 2 juillet 2018, la société Incyte Biosciences Technical Operations Sàrl a acquis la parcelle n° 6494, d'une surface de 20'562 m². Spécialisée dans le développement de produits destinés à l'oncologie et dans l'innovation médicale, cette société américaine construira son nouveau centre de production ainsi que des laboratoires et des bureaux pour un investissement estimé à plus de U\$ 100 millions. Le site accueillera initialement 70 collaborateurs. A pleine capacité, le nouveau bâtiment devrait en compter le double. Les travaux sont en cours et devraient s'étaler sur une période de 2 ans.

Perret-Gentil + Rey & Associés SA

Concrétisant la promesse de vente et d'achat signée le 16 mai 2018, le bureau d'ingénieurs civils Perret-Gentil + Rey & Associés a acquis le 9 novembre 2018 la parcelle n° 6534, d'une surface de 2'670 m² pour y construire son siège et y regrouper l'ensemble de ses quarante collaborateurs. Le bâtiment de 3'600 m² est devisé à CHF 5,0 millions. Il offrira en outre une surface au rez-de -chaussée destinée à la location pour accueillir de nouvelles sociétés.

Crissimmob SA

Dans une démarche parallèle, la société d'investissement Crissimmob SA a quant à elle concrétisé le 30 novembre 2018 l'acquisition de la parcelle n° 5449, d'une surface de 16'330 m². Elle y construira 20'000 m² d'espaces à louer totalement modulables pour des activités de production et d'administration. Destiné à des sociétés allant de la start-up à la grande entreprise internationale, cet investissement de quelque CHF 50 millions représente, à terme, un potentiel de plusieurs centaines d'emplois.

La Municipalité se réjouit de ces nouveaux projets qui confirment le dynamisme et l'attractivité du Parc Scientifique et Technologique.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



J.-D. Carrard



Le Secrétaire



F. Zürcher